



# Le **RAP**

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée  
des ennemis des cultures

## BULLETIN D'INFORMATION | BLEUET NAIN

N° 1, 7 janvier 2025

### Bilan de la saison 2024

#### Remerciements

Ce bulletin d'information est le dernier communiqué traitant de la saison 2024 du sous-réseau Bleuets nains du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP). Nous tenons à remercier sincèrement tous les collaborateurs qui alimentent le sous-réseau grâce à leur expertise :

#### Conseillers du secteur privé

- Luc Denis, agronome, Agriboréal service-conseil
- Jordan Routhier, agronome et Marie-Ève Bouchard Girard, dta, Groupe-Conseil Agri-Vert
- Marie-Eve Moreau, agronome, Laurence Bouchard, agronome, Marie-Pier Dufour, agronome, Cléo Côté, agronome, Jade Valois, dta et Maude Paquet, dta, Club Conseil Bleuets

#### Conseiller en horticulture, MAPAQ

- Pierre-Olivier Martel, agronome, Saguenay–Lac-Saint-Jean

#### Direction de la phytoprotection, MAPAQ

- Marianne St-Laurent, agronome, coordonnatrice du RAP
- Cindy Ouellet, adjointe à la coordination du RAP
- Lise Bélanger, agente de secrétariat

#### Résumé de la saison au Saguenay–Lac-Saint-Jean

L'hiver 2023-2024 a débuté doucement au Saguenay–Lac-Saint-Jean (SLSJ), avec des températures minimales au-dessus de la moyenne et très peu de précipitations sous forme de neige. Des précipitations sous forme de pluie ont même été enregistrées au cours du mois de décembre. Ces conditions ont entraîné la formation de glace dans certains secteurs de la MRC Maria-Chapdelaine. Bien qu'aucun gel de rhizomes n'ait été rapporté, la reprise a été lente dans certains secteurs fauchés à l'automne. Toutefois, malgré la faible couverture de neige, les températures clémentes au cours de ce mois ont permis d'éviter les gels de bourgeons. En janvier, les précipitations ont permis d'atteindre une couverture de neige supérieure à la moyenne, ce qui a permis de protéger les plants pour les températures plus froides de ce mois. La couverture a toutefois diminué tranquillement au fil des semaines et certains champs avec des plants plus hauts ou des champs en attente d'une deuxième année de récolte ont subi des gels hivernaux. Les pertes ont cependant été faibles.

La faible couverture de neige et les températures chaudes d'avril ont permis un débourrement et une pousse rapide des plants de bleuets. La fauche de printemps a donc débuté tôt, soit au début avril. Les traitements herbicides, en préémergence du bleuetier, ont quant à eux débuté tôt au mois de mai pour se terminer à la fin de ce même mois, puisque les plants étaient déjà en croissance active à cette période. Cette fenêtre de traitement a été très courte et hâtive par rapport aux dernières années.

En général, la floraison a débuté dans la troisième semaine de mai pour se terminer à la mi-juin. Les pollinisateurs ont fait leur entrée vers la mi-mai pour les bourdons et dans la semaine du 20 mai pour les ruches d'abeilles. Un manque de pollinisation a été remarqué dans certaines bleuetières où la période de floraison a été plus courte (en raison du temps chaud) ou là où les pollinisateurs sont arrivés tard après le début de la floraison. Lors de la floraison, des températures sous le point de congélation ont été enregistrées. Par exemple, dans la nuit du 29 au 30 mai, la température a atteint  $-5,3\text{ }^{\circ}\text{C}$  à Saint-Méthode et  $-2,6\text{ }^{\circ}\text{C}$  à Albanet, alors que celle enregistrée à Saint-Félicien dans la nuit du 30 au 31 mai était de  $-1,6\text{ }^{\circ}\text{C}$ . Puisque beaucoup de fleurs n'étaient pas encore ouvertes à ce moment, et que l'intensité du froid a varié selon les secteurs, les dommages sont restés localisés.



Symptômes de gel printanier dans une bleuetière

*Photo : Club Conseil Bleuet*

Contrairement à l'été 2023, la saison estivale 2024 n'a pas été marquée par des événements extrêmes comme des feux de forêt ou de la grêle. Les températures ont tout de même été très chaudes et les précipitations, pour les mois de juillet (49,3 mm) et d'août (60,8 mm), ont été sous les moyennes. Il a en quand même résulté une bonne croissance de la végétation et une bonne mise à fruit pour les secteurs moins affectés par la sécheresse.

## Insectes

Certaines espèces d'insectes ont encore été répertoriées en grande quantité cette année. Les conditions propices à leur développement expliquent en partie ces populations élevées.

La [livrée des forêts](#) a été présente de nouveau dans les bleuetières en 2024 et en plus grand nombre que l'année précédente. Généralement, les infestations de livrées se produisent aux 10 à 12 ans et durent de 3 à 6 ans. Bien que son hôte principal soit le peuplier faux-tremble, cette chenille peut aussi s'attaquer à d'autres feuillus en cas d'invasion, notamment le tilleul d'Amérique, le saule et le bouleau blanc. Une fois qu'elle a épuisé ces ressources, elle est attirée par certaines espèces fruitières, dont le bleuetier. Elle a été retrouvée dans plusieurs bleuetières de la fin mai à la mi-juin. Bien qu'elle ait été présente dans une grande partie de la région, les dommages aux bleuetières les plus importants ont surtout été répertoriés dans les municipalités de Péribonka, de Saint-Augustin, de Sainte-Jeanne-d'Arc, de Saint-Eugène-d'Argentenay, de Dolbeau-Mistassini et d'Albanel. Les insecticides homologués dans la culture du bleuet ne permettent pas de traiter la livrée des forêts à un stade avancé de son développement, soit celui qu'elle atteint lorsqu'elle arrive dans les bleuetières.



Infestation de livrées des forêts au début juin dans une bleuetière en récolte

*Photo : Club Conseil Bleuet*

L'[altise de l'airelle](#) a été dépistée dans plusieurs bleuetières et certains dommages ont été observés. Finalement, peu de bleuetières ont atteint le seuil économique de traitement pour cet insecte. La tenthrede a aussi été observée, dans plusieurs bleuetières, mais a des niveaux plus faibles.

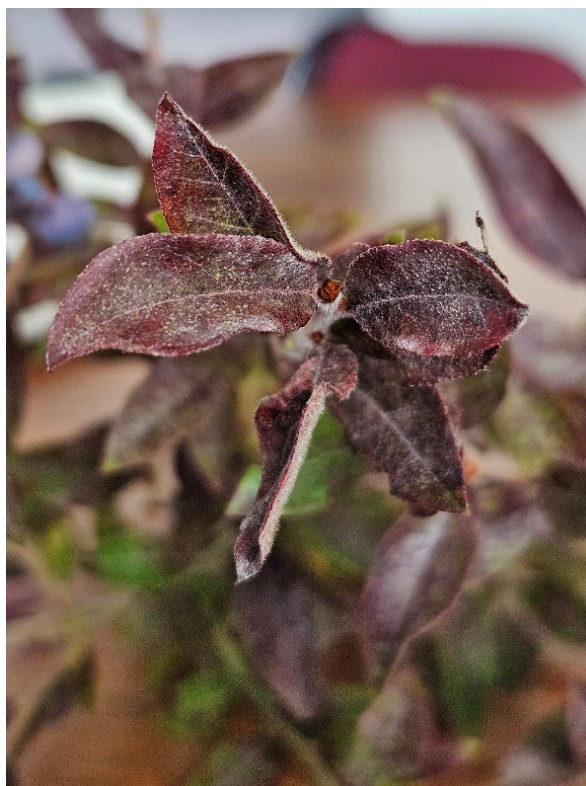
Finalement, bien que la présence de [drosophile à ailes tachetées](#) n'était pas trop préoccupante ces dernières années, une recrudescence a été observée en 2024, alors que les niveaux de captures se sont révélés plus élevés dans certaines bleuetières. Certains dommages ont aussi été observés. Aucun traitement insecticide n'a été recommandé pour ce ravageur, mais la surveillance demeure importante pour les prochaines saisons de culture.

## Maladies

Les précipitations légèrement supérieures à la moyenne en juin ainsi que les températures plus chaudes ont permis à certaines maladies fongiques de se développer rapidement dans les bleuetières. Les applications de fongicides contre la tache septorienne, habituellement réalisées au début du mois de juillet, ont débuté dès la mi-juin. Malgré ce mois plus à risque, les périodes plus sèches qui ont suivi ainsi que l'efficacité des traitements effectués ont permis de réduire considérablement la présence de taches foliaires.

Pour ce qui est de la pourriture sclérotique, les conditions assez chaudes et le peu de précipitations du mois de mai ont réduit le potentiel de développement de cette maladie pendant la période de susceptibilité.

Finalement, les conditions de la saison estivale ont favorisé le développement de l'oïdium, une maladie qui est normalement moins visible en bleuetière. Sa présence tardive n'affecte habituellement pas la production du bleuet, mais il demeure nécessaire de bien surveiller son évolution étant donné la présence importante observée l'été dernier.



Symptômes de blanc (oïdium) sur un plant de bleuets  
*Photo : Club Conseil Bleuet*

## Mauvaises herbes

Comme pour les insectes et les maladies, les conditions favorables du printemps ont permis aux mauvaises herbes, surtout annuelles, de croître rapidement et en grande quantité. En régie conventionnelle, les traitements herbicides ont été plus difficiles à effectuer puisque les stades requis d'application ont été plus hâtifs et donc les fenêtres d'intervention plus restreintes qu'à l'habitude. Le dépistage dans ces bleuetières sera d'autant plus important dans la prochaine saison afin de contrôler les éventuelles infestations.

Les traitements en post-récolte contre le kalmia et la comptonie ont pu être faits dans de bonnes conditions cette année, alors que la récolte a débuté très tôt et que les pourcentages de défoliation du bleuet requis pour une intervention ont été atteints à la fin du mois d'octobre. Les températures étaient encore clémentes pour cette période de l'année.

## Réseau de surveillance de la mouche du bleuet

Le réseau de surveillance de la mouche du bleuet était encore actif en 2024, dans la région du SLSJ. Le dépistage était fait en collaboration entre le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), le Club Conseil Bleuet (CCB) et le Groupe-Conseil Agri-Vert. Ce réseau de surveillance a pour objectif de suivre l'évolution de l'infestation de la mouche du bleuet dans les municipalités où l'information est encore peu ou non disponible.

Le réseau s'est déployé dans la semaine du 9 juin 2024 et les relevés se sont poursuivis jusqu'à la récolte. L'émergence de la mouche a été fortement influencée par le printemps hâtif et les canicules du printemps, de sorte qu'il y avait des captures dès les premiers relevés de pièges, dans la semaine du 17 juin. L'augmentation des niveaux de captures a été très prononcée dans les semaines suivantes pour atteindre un pic dans la semaine du 10 juillet. Les niveaux de captures ont par la suite amorcé une lente descente jusqu'à la récolte. Au total, avec un nombre équivalent de pièges relevés, 3 391 adultes ont été capturés pendant la saison 2024 contre 680 en 2023, 384 en 2022 et 647 en 2021.

On remarque également que la zone où la présence de la mouche du bleuet est problématique était plus étendue que par le passé, dépassant les limites de la municipalité de Dolbeau-Mistassini. Plusieurs traitements phytosanitaires ont dû être effectués pour éviter la contamination des fruits par les larves. La MRC du Fjord-du-Saguenay est la seule de la région du SLSJ où aucune mouche n'a été retrouvée en 2024.

## Résumé de la saison pour les régions de la Côte-Nord et de Charlevoix

L'hiver 2023-2024 s'est caractérisé par une couverture de neige plutôt faible. En effet, la neige est arrivée tardivement et en faible quantité en décembre, ce n'est qu'à la mi-janvier que les tiges ont été recouvertes. Par la suite, la couverture neigeuse est restée de faible à modérée, bien inférieure à la normale. Le dégel s'est amorcé tôt en saison, vers la mi-mars. À la fin mars, de grandes sections de champs n'étaient plus couvertes, ce qui est anormal pour la période. On notera que la situation était amplifiée dans l'est de la région.

Heureusement, il y a eu peu de grands froids. Cela n'a pas empêché quelques dommages hivernaux sur les tiges plus hautes que la moyenne. Globalement, cela a posé peu de problèmes, mais témoigne d'un manque de neige durant l'hiver.

Le printemps a été hâtif et marqué par des conditions sèches avec peu de précipitations, ce qui a donné le ton pour le reste de la saison. Les températures sont tout de même restées généralement modérées avec peu de périodes de fortes chaleurs. La saison a débuté deux semaines plus tôt que la moyenne; malgré ce décalage, les dommages de gel de printemps observés ont été anecdotiques. Pour ce qui est de la pollinisation, elle semble avoir été bonne globalement.

Durant l'été, malgré le manque de pluie plus ou moins important tout au long de la saison, la croissance a été plutôt bonne. Certains sites ont toutefois souffert de la sécheresse, marquée par des dommages sur les tiges, mais cet impact fut mineur malgré tout.

L'automne a été doux avec des températures généralement supérieures à la moyenne et des précipitations faibles.

En ce qui concerne la récolte, le calibre et le rendement étaient moindres en se déplaçant vers l'est de la région. Le manque d'eau a suivi la même tendance. Cette baisse de rendement semble davantage expliquée par la sécheresse que le manque de pollinisation.

## Mauvaises herbes, insectes et maladies fongiques

Les problématiques phytosanitaires sont surtout liées aux mauvaises herbes que l'hexazinone ne permet pas de supprimer : on note une augmentation progressive de l'aralie hispide, de la petite oseille et du quatre-temps. De plus, sur certains sites, on peut retrouver une variété plus ou moins importante de mauvaises herbes qu'on retrouve habituellement peu en bleuetière. Ces sites sont généralement à proximité de cultures conventionnelles et comportent souvent une couverture en bleuetiers déficiente. C'est souvent le cas de nouveaux aménagements ou dans les champs avec une quantité de matière organique plus faible.

Probablement en lien avec l'hiver relativement doux, la présence d'insectes s'est révélée importante. On a notamment observé le méloé cendré, la galéruque (de l'airelle et du kalmia) et la chrysomèle porte-case du bleuet en plus grande quantité qu'à l'habitude. En ce qui concerne l'altise de l'airelle, des dommages significatifs ont été observés sur la végétation dans les sites ayant un historique connu, tandis qu'ailleurs, ils sont restés mineurs et tolérables.

Avec les conditions sèches, la présence de maladies est demeurée relativement faible, tant dans les champs traités que ceux non traités.

## La récolte en chiffres

De manière générale, les rendements ont été bons dans les secteurs épargnés par des problématiques spécifiques. Il en résulte une récolte globale supérieure à la moyenne avec 95,5 millions de livres.

*Ce bulletin d'information a été rédigé par Marie-Pier Dufour, agronome (Club Conseil Bleuet), en collaboration avec Laurence Bouchard, agronome (Club Conseil Bleuet) et Pierre-Olivier Martel, agronome (MAPAQ). Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter [les avertisseurs du sous-réseau Bleuet nain](#) ou [le secrétariat du RAP](#). Édition : Marianne St-Laurent, agr., M. Sc. et Cindy Ouellet (MAPAQ). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.*